



Infos municipales

Le Passage

N° 30 – Juin 2024



Le Mot du Maire

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, notre secrétaire Yolande VILLARD a pris sa retraite le 31 mars 2024. C'est donc Lucy ROUSSEAU qui assure désormais le secrétariat général. Je vous indiquais également qu'un recrutement était en cours afin de pallier au départ de Laurence GALLOIS. J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée le 1^{er} mars dernier, de Charlotte COMTE, adjointe administrative, qui occupait un poste similaire à la mairie de Doissin. Passageoise d'origine, elle connaît déjà bien la commune et apporte son expérience à la collectivité. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

L'activité a été soutenue avec notamment le suivi des différents chantiers. Si celui de l'église est fini, le bâtiment périscolaire touche à sa fin et sera opérationnel pour la rentrée 2024. Je vous invite à venir découvrir ce dernier, lors de l'inauguration qui aura lieu le samedi 7 septembre. Contraint par le périmètre du château, ce bâtiment s'intègre néanmoins, parfaitement avec son environnement. Les conditions d'accueil de nos enfants et celles de travail pour le personnel, se verront grandement améliorées avec des espaces très lumineux.

Les travaux de mise en conformité et d'augmentation de capacité de la station d'épuration du centre village sont quant à eux, bien avancés. Pilotés par le service assainissement de la communauté de communes des Vals du Dauphiné, ils devraient s'achever au début de l'automne.

Vous avez pu voir que le déploiement de la fibre optique avait, enfin, débuté sur notre commune. Celui-ci se poursuivra sur tout le second semestre 2024, et nous pouvons espérer une mise en service opérationnelle pour les Passageoises et Passageois, au début de l'année 2025. Tout un chacun a pu constater ces derniers mois de forts ralentissements sur le réseau Internet, montrant les limites techniques de l'ADSL sur le réseau cuivre. Encore un peu de patience, nous voyons le bout du tunnel

Toujours dans le domaine de la communication, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous venons de franchir le seuil des 500 abonnés sur ILLIWAP. Ce service d'informations locales est très utile pour communiquer rapidement sur les actualités qui touchent la commune et/ou ses habitants. Ce service devrait évoluer d'ici la fin

de l'année avec de nouvelles fonctionnalités, suite à sa prise en charge par la communauté de communes et mutualisé avec l'ensemble des communes du territoire. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre bulletin municipal de fin d'année.

Par ailleurs, nous devons certainement avoir franchi le seuil des 1000 habitants. J'espérais avoir la confirmation lors du prochain recensement de la population prévu initialement en 2025, mais l'INSEE vient de nous informer que ce dernier serait reporté en 2026.

Avant de terminer mes propos, comment ne pas avoir une pensée pour ces populations qui subissent ces guerres atroces et ignobles aux portes de l'Europe. C'est une véritable tragédie que vivent ces peuples. Espérons que leurs conditions de vie puissent rapidement trouver une issue favorable et digne.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été olympique !

Le Maire,
Laurent MICHEL

INAUGURATION

Après une année de travaux
et quelques jours de fonctionnement,

Le Maire, Laurent MICHEL, et son
Conseil Municipal invitent les Passageoises et
les Passageois à l'inauguration du nouveau
bâtiment périscolaire (cantine et garderie)
le **Samedi 7 septembre 2024 à 10h30.**

Travaux bâtiments

La réfection de la toiture de l'église est maintenant terminée et met fin ainsi aux travaux sur et autour de cet édifice. Les lustres chauffants seront installés dans les prochaines semaines.

La construction du bâtiment périscolaire, comprenant la cantine et la garderie est en voie d'achèvement. Les entreprises réalisent les toutes dernières finitions pour une livraison du bâtiment début juillet. Il sera totalement opérationnel pour la rentrée.

Pendant les vacances scolaires, des travaux de mise en conformité incendie de la classe 4 du groupe scolaire, seront réalisés par des entreprises locales. Ils consistent en la création d'une issue de secours à l'arrière du bâtiment.

Par ailleurs, l'entretien courant de nos bâtiments se poursuit.

Travaux voirie

L'entreprise Rabatel a réalisé le broyage des accotements au printemps, et réalisera également celui d'automne sur les chemins communaux. Dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage des Vals du Dauphiné, l'entreprise Eiffage Routes va effectuer, au cours du mois de juillet, les emplois partiels sur l'ensemble de la voirie communale. L'entreprise Durand effectuera à l'automne l'entretien de différents fossés, certains ayant été fortement sollicités lors des gros épisodes pluvieux du mois de mai.

Enfin, le remplacement de la totalité des ampoules d'éclairage public par des lampes LED (hors lotissement des Vernes déjà équipé), sera réalisé au cours du second semestre 2024 par l'entreprise Eiffage Energies.

Budget 2024

Lors de l'élaboration du budget primitif 2024, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité communale. Les taux 2024 s'établissent donc, comme suit :

Taxe d'Habitation (résidences secondaires) : 9,14 %

Taxe Foncière Bâtie : 33,90 %

Taxe Foncière Non Bâtie : 53,54 %

Concernant la communauté de communes des Vals du Dauphiné, toujours dans l'objectif d'atteindre un taux unique sur l'ensemble du territoire en 2025 par lissage progressif, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été augmentée et passera à 11,44 % contre 10,19 % en 2023.

Complémentaire santé

Depuis quelques années, la commune a mis en place une mutuelle communale par la signature d'une convention avec MUTUALP. Pour une étude personnalisée, **une permanence** sur rendez-vous aura lieu le **mardi 10 septembre 2024 à partir de 8 h 00 à la salle des mariages**.

Pour tout renseignement, contacter le conseiller, M. Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28.

Ecole

Lundi 2 septembre 2024 : jour de la rentrée pour tous les élèves de notre école.

Les horaires de l'école sont le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les vacances scolaires (zone A) pour 2024/2025 sont :

→ Vacances de Toussaint : du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024 inclus,

→ Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025 inclus,

→ Vacances d'hiver : du samedi 22 février au dimanche 9 mars 2025 inclus,

→ Vacances de printemps : du samedi 19 avril au dimanche 4 mai 2025 inclus,

→ Pont de l'Ascension : du jeudi 29 mai au dimanche 01 juin 2025 inclus,

→ Début des vacances d'été 2025 : le samedi 5 juillet 2025.

Périscolaire

Les services périscolaires (cantine et garderie) seront dans le nouveau bâtiment périscolaire dès le 2 septembre 2024. L'accès pour les familles de la garderie du matin et du soir, s'effectuera par la porte située Rue Centrale. Une aire de stationnement est à proximité de cette entrée.

Les trajets des enfants et des agents accompagnateurs entre l'école et le bâtiment périscolaire se feront par le cheminement couvert et sécurisé.

Les demandes de réservations de la cantine et de la garderie sont toujours identiques à savoir au plus tard le jeudi 23h59 pour les inscriptions de la semaine suivante.

Au-delà de cette limite, les demandes seront validées en repas et / ou accueil occasionnels et donc facturés au tarif correspondant.

En sa séance du 04/06/2024, le conseil municipal a revu les tarifs de la cantine qui seront en vigueur au 01/09/2024 :

Le repas régulier enfant est de 4.40 € et celui du repas occasionnel enfant de 6.90 €.

Les tarifs de l'accueil de garderie sont inchangés.

L'accueil régulier est de 1.20 € la ½ heure et l'accueil occasionnel de 1.80 € la ½ heure.

La première ½ heure de l'accueil du soir comprenant le goûter est de 1.80 € pour le régulier et 2.40 € pour l'occasionnel.

Les règlements de la cantine et de la garderie ont été modifiés ainsi que le règlement financier en particulier pour le paiement PAYFIP – système de paiement sécurisé en ligne par carte bancaire via le site de la commune www.le-passage-en-dauphine.fr

Le recensement

Jeunes filles ou garçons français, vous avez l'obligation de vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire : soit auprès du secrétariat de mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents soit sur le site www.service-public.fr

Le recensement est obligatoire. De plus, l'attestation remise vous sera demandée lors d'un examen scolaire ou du permis de conduire.

Vacances aux Vals du Dauphiné

La communauté de communes Les Vals du Dauphiné accueille les enfants de 3 à 13 ans dans les centres de loisirs de Les Abrets-en-Dauphiné, Aoste, La Bâtie-Montgascon, Cessieu, Dolomieu, Le Pont-de-Beauvoisin, Rochetoirin, St André-le-Gaz, St Didier-de-la-Tour, Torchefelon, La Tour-du-Pin et Val-de-Virieu. Pour tous renseignements : www.valsdudauphine.fr

Du 28 juin au 30 juillet et du 16 au 27 août, venez participer aux animations proposées par le service jeunesse.

Vous avez entre 11 et 17 ans, le service jeunesse des Vals du Dauphiné propose des activités sportives, culturelles ainsi que des sorties, séjours et mini séjours.

1 service jeunesse et 2 accueils :

« Le club ados » à la Tour-du-Pin et Torchefelon

Contact : clubados@valsdudauphine.fr

Tél. : 04.74.97.05.79

« L'animation jeunesse » à Pont-de-Beauvoisin et les Abrets-en-Dauphiné

Contact : jeunesse.lesabrets@valsdudauphine.fr

Tél. : 04.76.37.88.92

Aides aux vacances

La Commission Communale d'Action Sociale a renouvelé pour 2024 :

- une aide aux vacances ouverte aux familles Passageoises dont les enfants de moins de 16 ans participent à un centre de loisirs, centre de vacances ou camp d'adolescents à concurrence de 15 jours. Cette aide est cumulable avec une prise en charge de la CAF ou MSA et est selon le quotient familial :

0 à 550 : 4.50 € par jour et par enfant

551 à 750 : 3.50 € par jour et par enfant

751 à 950 : 2.50 € par jour et par enfant.

Depuis le 01/07/2023, l'aide aux vacances est désormais versée aux familles sur justificatifs (facture acquittée, notification de la CAF ou MSA...).

- Une aide forfaitaire de 5.00 € par jour et par enfant pour les enfants de moins de 16 ans participant à un stage sportif pendant les vacances scolaires de 15 jours maximum.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en mairie.

Infos collégiens et lycéens :

TRANSPORT SCOLAIRE 2024-2025 :

- Inscription en ligne sur le site : **La Région vous transporte** choisir **Transports scolaires de l'Isère**.
- **A compter du 19 juillet 2024, une majoration de 30 € par élève** inscrit au transport scolaire sera demandée aux familles.
- L'inscription est **obligatoire** pour bénéficier du transport scolaire, et doit être renouvelée **chaque année**.
- **À défaut** d'être muni d'un titre de transport valide, **votre enfant est susceptible d'être verbalisé**.



PASS'REGION 2024-2025 :

- Modalités sur le site : auvergnerhonealpes.fr choisir **Pass'Région**
- Une carte avec plein d'avantages pour les jeunes de 15 à 25 ans dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes ! Quelle que soit ta situation (**lycéen, apprenti, jeune en missions locales, étudiant en formations sanitaires ou sociales...**)



CARTE TATTOO 2024-2025 :

- **Votre enfant rentre au collège ; demander sa carte Tattoo Isère.** Effectuer les démarches en ligne sur le site isere.fr puis créer un compte **Isère connect**. Elle est valable pour toute la scolarité au collège et la demande n'est à faire qu'une seule fois et peut être réalisée toute l'année.
- **Votre enfant dispose déjà de sa carte Tattoo Isère.** Vous n'avez aucune demande à faire, la carte Tattoo Isère de votre enfant collégien sera automatiquement créditée à la rentrée (sous réserve de la validation de la scolarité du bénéficiaire dans un collège isérois). **Pensez à mettre à jour vos coordonnées** si elles ont changé.



Réseau des médiathèques

Le réseau des médiathèques des Vals du Dauphiné regroupe 3 médiathèques tête de réseau, 22 médiathèques sur l'ensemble du territoire et 1 ludothèque à Pont-de-Beauvoisin. Pour la commune de Le Passage, les médiathèques les plus proches sont celles de St André-le-Gaz et La Tour-du-Pin. Grâce à un nouveau portail « Orphée » qui relie toutes les médiathèques chaque adhérent peut faire des réservations mais aussi connaître les nouveautés sur tout le territoire ainsi qu'écouter de la musique.

Boîte à livres

La commune de Le Passage a fait l'acquisition d'une nouvelle boîte à livres réservée aux enfants qui est installée près de l'entrée de l'école, elle sera accessible tout le mois de juillet, les lundi et jeudi matin de 9h à 12h. Rappelons que cette boîte permet à chacun de déposer ou emprunter des livres gratuitement en privilégiant ainsi l'accès à la lecture publique pour tous. Une seconde boîte à livre est en service près du secrétariat de mairie.

Offices de tourisme

2 bureaux d'informations tourisme, un à la Tour du Pin et un autre à Pont de Beauvoisin, accueillent et mettent à disposition un panel de documentations touristiques, des informations pratiques ainsi que des boutiques regroupant produits locaux, souvenirs, guides de randonnées. Sur le territoire des Vals du Dauphiné 3 explor games sont proposés (jeu de piste virtuel avec des énigmes et des défis bien réels) ainsi qu'un programme d'activités variées sur le mois de juillet et août.

Renseignements : <https://tourisme-valsdu-dauphine.fr>

Point numérique

Pour vous permettre d'accomplir vos formalités administratives, vous avez accès au point numérique mis à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie et si besoin vous pouvez être guidés par le personnel de mairie.

Commerçants

Les restaurants Passageois :

LE BISTROT GOURMAND (fermé le lundi).

Tél. : 04.74.18.62.67.

LE CAMPAGNARD (ouvert 7 jours sur 7).

Tél. : 04.74.88.14.51.

Ventes de pain :

LE FOURNIL LE PASSAGE confectionne différents pains à la vente le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h30 – 24 Route de Saint Didier.

Tél. 06.88.33.98.92.

L'ESPRIT DU PAIN élabore différents pains bio à la vente à la ferme le mercredi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 – 19 chemin des Villettes.

Tél. : 07.50.90.61.88.

Des pizzas variées à emporter sont proposées par **LA PIZZAGEOISE** le jeudi, 41 Route de Saint Didier de 17h45 à 21h00 et les vendredi et samedi de 17h45 à 21h00 sur le parking du stade.

Tél. : 06.31.94.16.50.

Correspondante Dauphiné Libéré

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Dates à retenir

Secrétariat de mairie

Fermeture annuelle du secrétariat de mairie du 12 août au 24 août 2024 inclus.

Une permanence sera assurée le mardi 20 août 2024 de 8h30 à 12h00 :

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire.

Festivités

Dimanche 7 juillet : Randonnée organisée par les Foulées du Pas'sage.

Samedi 17 août : Concert au Château organisé par les Amis du Château.

Dimanche 18 août : Goûter concert au Château organisé par les Amis du Château.

Vendredi 23 août : Opérette Offenbach au Château organisée par les Amis du Château.

Samedi 31 août : Concours de pétanque à Saint Didier de la Tour organisé par l'USCP.

Vendredi 6 septembre : Forum des Associations – Salle Camille Barbier.

Dimanche 15 septembre : Matinée découverte running organisée par les Foulées du Pas'sage.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre : Journées du Patrimoine au Château. (Plus nocturne le vendredi et samedi).

Samedi 21 et dimanche 22 septembre : Exposition d'art à Corbelin – L'Art et l'Amitié

Samedi 28 septembre : Randonnée pédestre semi-nocturne organisée par le Comité des fêtes.

« Date à confirmer » : Portes ouvertes organisées par l'association des Cavaliers des Ecuries d'Indica.

Samedi 5 octobre : Vente de brioches du Sou des Ecoles.

Vendredi 18 octobre : Assemblée Générale à la salle Mont-Blanc du Comité des fêtes.

Dimanche 20 octobre : Repas des classes en 4 et 9 organisé par le Comité des fêtes.

Dimanche 3 novembre : Marché de Noël organisé par le Club des Edelweiss.

Dimanche 10 novembre : Soirée Choucroute de la Paroisse (lieu à confirmer).

Lundi 11 novembre : Cérémonie Armistice 1914-1918.

Vendredi 15 novembre : Vente de fromage organisée par le Sou des Ecoles.

Samedi 16 novembre : Vente de calendriers – Pompiers.

Dimanche 17 novembre : Repas de l'Amitié organisé par la commission communale d'action sociale.

Samedi 23 novembre : Concert à la salle des fêtes organisé par 100%VF.

Samedi 30 novembre : Vente de calendriers USCP.

Samedi 7 décembre : Vente de sapins sur le parking du stade organisée par Les Foulées du Pas'sage.

Vendredi 6 décembre : Huîtres des lumières – Place du Village organisé par le Comité des fêtes.

Dimanche 15 décembre : Matinée boudins/diots à la salle des fêtes organisée par le Foot Vétérans.